

**Séance du
Conseil du
1^{er} décembre
2025**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues tenue à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 heures à laquelle sont présents, M. Éric Gervais-Després, maire, les conseillers, MM François Leclerc et Michel Rousseau et les conseillères, Mesdames, Ariane Tessier-Moreau, Edith Rousseau et Christine Le Royer. M^{me} Virginie Gagnon, Directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Siège vacant : Siège #4

1. Ouverture de la séance

M. le maire, Éric Gervais-Després procède à l'ouverture de la séance à 19h .

2. Vérification des présences

Sont présents : M. le maire, Éric Gervais-Després
M^{me} Ariane Tessier-Moreau, siège #1
M^{me} Édith Rousseau, siège #2
M^{me} Christine Le Royer, siège #3
M. François Leclerc, siège #5
M. Michel Rousseau, siège #6

Siège vacant : Siège #4

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du Maire
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mois de novembre 2025 ;
6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion ;
7. Rapport des comités ;
 - Éric – Bilan touristique
 - Ariane – Bibliothèque
 - Christine – Église
 - François – Gestion des déchets et transports
 - Michel – Travaux sur le chemin du Roi
8. Adoption du budget 2026 de la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny;
9. Adhésion à l'UMQ ;
10. Réaffectation de crédit ;
11. Ratification coûts supplémentaires pour les travaux réalisés au Chemin du Roi ;

12. Affectation des fonds ;
13. Date séance ordinaire du conseil 2026 ;
14. Séance de présentation et adoption du budget 2026 et adoption du plan triennal d'immobilisation ;
15. Déclaration des dons, marques d'hospitalités et autres avantages ;
16. Correspondances ;
 - 16.1. Fête du jour de l'an ;
17. Suivi de dossier ;
 - 17.1. Festival Triskel ;
18. Varia ;
 - 18.1. Patinoire ;
 - 18.2. Fête des bénévoles – 11 décembre 2025 ;
 - 18.3. 5 à 7 du magasin de l'Isle – 19 décembre 2025 ;
 - 18.4. Alerte STQ – Fin de saison ;
19. Période de questions générales écrites et verbales ;
20. Levée de la séance ordinaire.

Il est proposé par la conseillère Christine Le Royer, appuyé par le conseiller Michel Rousseau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le point varia restant ouvert

Mot du Maire

4. Mot du Maire

M. le Maire prend la parole et souligne avec fierté les distinctions reçues par la Fromagerie de l'Isle lors des *World Cheese Awards 2025*.

Il mentionne que la Fromagerie de l'Isle s'est particulièrement démarquée cette année en remportant cinq prix prestigieux, dont le titre très convoité de Meilleur fromage canadien décerné à leur célèbre Bête-À-Séguin.

M. le Maire souligne que cette reconnaissance internationale met en lumière non seulement le savoir-faire exceptionnel de l'entreprise, mais aussi le caractère unique et insulaire qui distingue les produits de l'Isle-aux-Grues.

Il tient à féliciter chaleureusement toute l'équipe de la fromagerie pour leur passion et leur dévouement, ainsi que leur distributeur Plaisirs Gourmets. Il remercie également toutes les personnes qui, chaque jour, choisissent et savourent ces fromages d'exception

2025-12-02
Adoption du
procès-verbal de
la séance du
mois de
novembre 2025

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mois de novembre 2025

Il est proposé par le conseiller François Leclerc, appuyé par le conseiller Michel Rousseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance du mois de novembre 2025 après avoir été lu par chacun des conseillers, soit accepté tel que rédigé. Le Conseil accepte une dispense de lecture.

2025-12-03
Présentation et
ratification des
comptes

6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et greffière-trésorière a présenté et remis aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau

APPUYÉ PAR François Leclerc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 1^{er} décembre 2025 totalisant 78 828,28\$;

Rapport de
comité

7. Rapport de comité

Éric : Bilan touristique

M. le Maire informe les membres du conseil qu'il a participé, le 21 novembre dernier, au lancement touristique d'hiver. Il mentionne que la présentation du bilan touristique de la saison estivale 2025 démontrait une augmentation de l'achalandage dans plusieurs régions, contrairement à notre secteur où aucune hausse n'a été observée voir des baisses en raison du début de saison difficile. Il ajoute que la MRC prévoit tenir une rencontre en janvier avec différents intervenants afin de discuter de la situation et des pistes d'action possibles.

Ariane : Bibliothèque

La conseillère #1 informe que la bibliothèque est maintenant ouverte en semaine selon l'horaire du bureau municipal. Elle mentionne avoir procédé au réaménagement du local afin d'y ajouter un pouf géant pour la lecture. Du matériel de bricolage a également été acheté pour permettre la tenue d'activités. Elle invite les enfants et les petits-enfants à venir visiter la bibliothèque.

Christine : Église

La conseillère #2 informe qu'une réunion aura lieu le 15 décembre concernant le processus de désacralisation de l'église. Elle mentionne également que la Fabrique a tenu, le samedi 22 novembre, un souper bénéfice afin de recueillir des fonds. L'activité a généré un profit de 4 064,23 \$, et 38 personnes y ont participé.

François : Gestion des déchets et transports

Le conseiller #5 mentionne avoir assisté, le 19 novembre dernier, à la rencontre de la Régie L'Islet-Montmagny. Il rapporte qu'un effort

collectif sera nécessaire au sein de la communauté pour augmenter le compostage et le recyclage. Il souligne que la mauvaise gestion des déchets peut entraîner des coûts importants pour la municipalité et qu'il est essentiel d'améliorer nos pratiques pour réduire ces dépenses.

Michel : Travaux chemin du Roi

Le conseiller #6 fait un retour sur les travaux réalisés au cours des derniers mois sur les chemins de la Municipalité, notamment l'aménagement de l'accotement sur le chemin de la Haute-Ville et l'intervention sur le ponceau devant la ferme Marée Haute afin d'assurer un bon égouttement et de réduire les risques de dégradation du chemin à long terme. Il précise qu'aucune asphalte chaude n'a pu être appliquée puisque la saison était trop avancée au moment où le contracteur était disponible. Des réparations temporaires ont été effectuées à l'aide d'asphalte froide et le ponceau devant le 190, chemin du Roi a été remis au niveau.

2025-12-04
Budget Régie
2026

8. Adoption du budget 2026 de la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny a transmis son budget pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny présente un budget équilibré soient des dépenses de fonctionnement totalisant 1 061 752 \$ et des revenus équivalents de 1 061 752 \$;

EN CONSÉQUENCE

II EST PROPOSÉ PAR François Leclerc

APPUYÉ PAR Édith Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues adopte, tel que présenté, le budget 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny.

2025-12-05
Adhésion UMQ

9. Adhésion UMQ

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) offre des services et avantages aux municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation annuelle pour la Municipalité, basée sur la population, est de 84 \$ (taxes en sus),

EN CONSÉQUENCE ;

II EST PROPOSÉ PAR Christine Le Royer

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE la Municipalité adhère à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2026;

QUE la Municipalité acquitte la cotisation annuelle obligatoire de 84 \$ taxes en sus,

2025-12-06

Réaffectation de crédit

10. Réaffectation de crédit

CONSIDÉRANT QUE certaines dépenses prévues au budget 2025 nécessitent des ajustements afin de répondre aux besoins actuels;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles dans certaines activités budgétaires pour permettre ces réaffectations;

EN CONSÉQUENCE ;

II EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le conseil autorise les réaffectations budgétaires suivantes :

Tableau des réaffectations

Compte destination	Description	Montant affecté	Compte source	Description	Montant transféré
02-120-20-412-00	SERVICES JURIDIQUES	5 000 \$	02-130-00-312-00	CONGRÈS ET DÉLÉGATION	1 000 \$
			02-702-21-680-00	Électricité	600 \$
			02-702-21-683-00	Analyse d'eau	400 \$
			02-702-21-522-00	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENT - CAMPING	3 000 \$
					5 000 \$
02-130-00-413-00	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	5 750 \$	02-701-50-522-00	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENTS ET TERRAINS	2 500 \$
			02-220-00-442-10	PRÉVENTIONNISTE	2 500 \$
			02-320-00-141-00	Salaire voirie	750 \$
					5 750 \$
02-130-00-454-00	SERVICES DE FORMATION	3 975 \$	02-992-00-882-00	INTÉRÊTS / MARGE DE CR	475 \$
			02-451-10-640-00	PIÈCES ET ACCESSOIRES (Conteneur)	1 500 \$
			02-120-40-141-20	PERSONNEL ÉLECTORAL	2 000 \$
					3 975 \$
02-130-00-522-00	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENT - LA VOLIÈRE	3 195 \$	02-130-00-522-20	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENT- 233 CH. DU	3 195 \$
02-130-20-412-00	DOSSIER EXPROPRIATION	30 275 \$	02-230-00-494-00	ASSOCIATIONS ET ABOUNEMENTS	225 \$
			02-130-00-413-10	ADJOINTE ADMINISTRATIVE	10 000 \$
			02-701-51-521-00	SENTIERS PÉDESTRES ET ACCÈS AU FLEUVE	1 000 \$
			02-320-00-521-12	ENTR. ET RÉPAR. INFRA-ÉROSION CH. BAT.	9 000 \$
			02-220-00-454-00	SERVICES DE FORMATION - Pompier	2 000 \$
			02-130-00-522-10	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENT - ENTRETIEN GÉN	1 900 \$
			02-220-00-640-00	PIÈCES ET ACCESSOIRES	500 \$
			02-120-40-670-10	FOURNITURE ÉLECTION	3 200 \$
			02-110-00-454-00	SERVICES DE FORMATION	2 450 \$
					30 275 \$
02-330-00-443-00	ENLÈVEMENT DE LA NEIGE (CONTRAT)	19 000 \$	02-320-00-521-00	ENTR. ET RÉPAR. INFRASTRUCTURES	12 000 \$
			02-320-00-411-00	SERVICES SCIENTIFIQUES ET DE GÉNIE	5 000 \$
			02-120-40-141-20	PERSONNEL ÉLECTORAL	1 000 \$
			02-590-00-447-00	POLITIQUES FAMILIALES	1 000 \$
					19 000 \$
02-330-00-620-00	GRAVIER, SABLE, ASPHALTE	3 000 \$	02-320-00-620-00	GRAVIER, SABLE, ASPHALTE	2 000 \$
			02-320-00-141-00	Salaire voirie	1 000 \$
					3 000 \$
02-702-51-680-00	ÉLECTRICITÉ MUSÉE	1 500 \$	02-622-00-340-00	PUBLICITÉ ET INFORMATION	1 500 \$
02-992-00-881-00	INTÉRÊTS/EMPRUNTS TEMPORAIRES	6 100 \$	02-290-00-675-00	MÉDICAMENTS ET FOURNITURES	500 \$
			02-120-40-340-00	Publicité et information	600 \$
			02-230-00-349-00	PLAN SÉCURITÉ CIVILE-CITAM	500 \$
			02-290-00-141-50	RÉMUNÉRATION AMBULANCIER	500 \$
			02-590-00-459-00	ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS	500 \$
			02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENTS ET TERRAINS	500 \$
			02-130-00-522-10	ENTR. ET RÉPAR. BÂTIMENT - ENTRETIEN	3 000 \$
					6 100 \$
01-130-00-346-00	CONGRÈS ET DÉLÉGATION	500 \$	02-130-00-312-00	FRAIS DE CONGRÈS	500 \$
02-320-00-521-11	ENTR. ET RÉPAR. INFRA-CH ISLE AUX GRUES	2 450 \$	02-320-00-521-10	ENTR. ET RÉPAR. INFRA - CH DE LA BATTURE	2 450 \$
02-454-00-951-00	QUOTE-PART MRC - MATIERES RÉSIDUELLES	1 208 \$	02-451-20-951-00	QUOTE-PART MRC - ENFOUISSEMENT	1 208 \$

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à effectuer les ajustements comptables nécessaires.

2025-12-07
Travaux chemin du Roi

11. Acceptation des coûts supplémentaires pour les travaux réalisés au Chemin du Roi

CONSIDÉRANT QUE des travaux additionnels se sont avérés nécessaires lors de l'exécution des

travaux au Chemin du Roi, et ce, pour les raisons suivantes :

- Les pentes des conduites existantes étaient inverses au sens de l'écoulement de l'eau;
- Les conduites étaient obstruées à plus de la moitié;
- Après l'installation du regard/puisard, les conduites existantes se sont avérées trop hautes pour permettre un drainage adéquat vers le ponceau traversant le Chemin du Roi vers le fleuve, et ce, malgré la fabrication sur mesure d'un regard permettant une profondeur minimale. L'utilisation d'un regard standard aurait nécessité une excavation supplémentaire de 8 à 10 pouces;
- En raison d'un important écoulement d'eau lors de l'installation des conduites, l'utilisation de pierre à drainage a été nécessaire pour assurer un fond stable, le sable ou la pierre 0-3/4 étant inadéquats et sujets à se transformer en vase.

CONSIDÉRANT QUE les travaux additionnels réalisés comprennent notamment :

- Le temps d'excavatrice, de chargeur sur roue et de manœuvre;
- L'installation de ponceaux de 12 pouces additionnels et leurs raccords;
- L'excavation, le transport et la gestion du matériel;
- L'apport de pierre 0-3/4 et la compaction;
- La réutilisation partielle du matériel excavé;
- L'ajout de quelques tonnes de pierre à drainage;
- La fabrication d'un coffrage sur mesure et la livraison d'une verge cube de béton;
- Le remblayage après le coulage du béton.

CONSIDÉRANT QU' une partie de ces travaux additionnels était déjà en cours ou complétée au moment de la communication des informations;

CONSIDÉRANT QUE le coût total supplémentaire est estimé à 5 600 \$;

EN CONSÉQUENCE ;

II EST PROPOSÉ PAR Christine Le Royer

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité accepte les travaux additionnels réalisés ainsi que les coûts supplémentaires estimés à 5 600 \$.

2025-12-08
Affectation des
fonds

12. Affectation de fonds

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite affecter une somme à un usage spécifique conformément à ses priorités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE cette affectation est nécessaire pour les évacuations médicales d'urgence ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

APPUYÉ PAR Édith Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité affecte un montant de 19 000\$ provenant de fonds général prévu au budget;

QUE cette somme soit utilisée pour une réserve de fond en cas d'évaluations médicales d'urgence ;

QUE la direction procède aux ajustements comptables nécessaires pour refléter cette affectation.

2025-12-09

Date séance du conseil 2026

13.Date séance ordinaire du conseil 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau

APPUYÉ PAR Christine Le Royer

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19 h :

- 12 janvier
- 2 février
- 2 mars
- 13 avril
- 4 mai
- 1^{er} juin
- 6 juillet
- 17 août
- 14 septembre

- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoption du budget 2026

14. Séance de présentation et adoption du budget 2026 et adoption du plan triennal d'immobilisation

La séance extraordinaire pour la présentation, l'adoption du budget 2026 et l'adoption du plan triennal d'immobilisation aura lieu mardi, le 16 décembre 2025, à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, à 19 h. Un avis public sera publié conformément à la loi qui régit la Municipalité

Déclaration de don

15. Déclaration des dons, marques d'hospitalités et autres avantages

La greffière-trésorière déclare qu'aucun membre du conseil municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Correspondances

16. Correspondances

2025-12-10
Fête du jour de l'an

15.1. Fête du jour de l'an

Abstention : M^{me} Edith Rousseau s'abstient de voter puisque cette dernière est sur le comité de la Fête du jour de l'An.

CONSIDÉRANT QUE

le comité de la Fête du jour de l'An nous ont écrit une lettre afin de renouveler l'activité du 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE

le comité de la Fête du jour de l'An aimerait se procurer des prix de présence ainsi que des jeux ;

CONSIDÉRANT QUE

le comité nous demande une aide financière de 225 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc

APPUYÉ PAR Christine Le Royer

ET UNANIMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité accorde un montant allant jusqu'à 200 \$ pour soutenir l'activité;

QUE le comité soit contacté afin que la Municipalité procède à l'achat des prix de présence en fonction des choix exprimés par le comité.

Suivi de dossier

17. Suivi de dossiers

17.1. Festival Triskel

Il est mentionné que le Festival Triskel ne se tiendra pas à l'Isle-aux-Grues en 2026. L'organisation a confirmé que l'édition 2026 aura lieu dans la région de l'Outaouais.

Varia

18. Varia

19.1. Patinoire

M^{me} Gagnon informe que la Municipalité procédera à la publication d'un appel d'offre afin de recruter une personne ou une entreprise pour assurer la mise en place et l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2025-2026.

19.2. Fête des bénévoles – 11 décembre 2025 ;

M^{me} Gagnon informe les citoyens qu'un événement aura lieu le jeudi 11 décembre afin de souligner l'implication des bénévoles dans la communauté. Les citoyens sont invités à venir prendre un bouché et à apporter leurs consommations alcoolisées.

19.3. 5 à 7 du magasin de l'Isle – 19 décembre 2025 ;

M^{me} Tessier-Moreau informe les citoyens qu'un événement aura lieu au magasin de l'Isle le 19 décembre 2025, en formule 5 à 7. Un tirage d'un panier cadeau sera effectué lors de l'activité.

19.4. Alerta STQ – Fin de saison ;

Mme Tessier-Moreau informe les citoyens que nous avons reçu un alerte afin d'informer les usagers que le service de traversier pourrait arrêter plus tôt que ce qui avait été annoncé en raison de la température. Elle profite de l'occasion pour encourager les usagers qui ne le sont pas, de s'abonner aux alertes afin d'être au courant de l'évolution de la situation.

Période de questions

19. Période de questions générales écrites et verbales

La période de questions débute avec les questions dans la salle. La période de question prend fin à 20h07. M. Gervais-Després invite les citoyens à la maison qui ont des questions à écrire à M^{me} Virginie Gagnon, directrice générale au municipalite@isle-aux-grues.com.

2025-12-11

Levée de la séance

20. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par la conseillère Christine Le Royer, appuyé par le conseiller Michel Rousseau, que la séance soit levée à 20 heures 08.

Virginie Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Éric Gervais-Després
Maire

